

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 17h17, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 29/1310 :

Vote de subvention aux Associations

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Jean Patrick) , TIONOHOUE Sabrina (par Madame FERDE Thérèse) , MINATCHY Mariot (par Monsieur POTIN Philippe) , KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad) , PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur DIJOUX Stéphane) , JETTER Régine (par Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphane (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Monsieur CADET André), RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 octobre 2023.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231024-29-1310-DE
Date de transmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°29/1310 : Vote de subvention aux Associations.

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre,

Considérant que ces associations contribuent au développement d'activités, de services, à la cohésion sociale des quartiers et participent pleinement au mieux vivre ensemble ;

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif pour la mise en œuvre desdites actions en participant au financement du fonctionnement au titre de l'exercice budgétaire 2023,

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• D'APPROUVER l'attribution des subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :

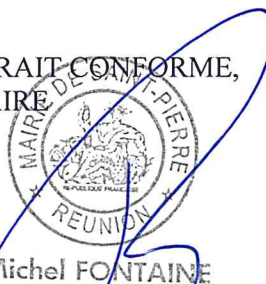
Associations	Nature de la Subvention	Subvention en Euros (€)
Association Aide et Protection de l'Enfance et de la Jeunesse	« FJT : un toit pour Bâtir son Avenir »	4 000 €
Association Réunionnaise d'Education Populaire	« Accueil de Jour – Boutique de Solidarité »	10 000 €
Association Emmaüs Grand Sud – Fondateur Abbé Pierre	Fonctionnement de l'Atelier Chantier d'Insertion « Electro-Mob »	18 000 €
Kree Pour l'Avenir du Peuple (KREE PAP)	Fonctionnement	2 500 €
TOTAL		34 500 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 518 65748 161 RE23000074.

• D'APPROUVER les conventions d'objectifs et de moyens ci-annexées,
• DE L'AUTORISER, lui ou l'un des Adjointes délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231024-29-1310-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023